

MAIRIE
DE
HERNY
57580
☎ 03.87.01.01.23
FAX : 03.87.01.03.11

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte et vote le Budget Primitif de l'exercice 2020, fixé à :

366 323,00 euros en Dépenses et Recettes de Fonctionnement

436 164,00 euros en Dépenses et Recettes d'Investissement.

NOMINATION REGISSEUR DE RECETTES – LOCATION SALLE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de nommer :

Madame GENSON Armelle – Régisseur de recettes titulaire –

Madame MILAIR Audrey – Régisseur de recettes suppléante –

Pour copie conforme :
Le Maire,
Dominique LEROND

